



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Incendie de l'usine Lubrizol à Rouen

Question écrite n° 23539

Texte de la question

M. Alexis Corbière attire l'attention de M. le Premier ministre sur les conséquences sanitaires et environnementales du grave accident industriel qui a ravagé l'usine Lubrizol à Rouen jeudi 26 septembre 2019. Cet incendie représente la plus importante catastrophe industrielle depuis celle survenue sur le site de l'usine AZF à Toulouse en 2001. Habitants, élus locaux et associations expriment leurs vives inquiétudes quant aux impacts sanitaires et environnementaux de cet incendie. Le nuage de fumée issue de la combustion de dérivés d'hydrocarbures, les retombées sur le sol et les témoignages de problèmes de santé alertent sur le niveau de pollution, notamment atmosphérique, sur un large périmètre dont les contours demeurent indéterminés. Le niveau de risque est notamment augmenté en raison du toit amianté de l'usine ayant également été réduit en cendres. Les remontées d'information des habitants se sont multipliées et se voient corroborées du constat d'une mortalité subite d'oiseaux et de poissons. Cela ne pourrait être que la partie émergée de l'iceberg des conséquences de l'incendie. Le secteur agricole environnant serait lui aussi largement touché, sans qu'aucune mesure et plan de gestion à la hauteur des enjeux ne soit prévu pour anticiper les conséquences de l'incendie sur les récoltes, les cheptels et, *a fortiori*, sur la sécurité alimentaire. Si des dispositifs de nettoyage ont été entrepris, force est de constater que les actions et la communication des pouvoirs publics ne prennent pas la mesure de la gravité de la situation. La communication du préfet de Seine-Maritime, jeudi matin, sur l'absence de « toxicité aigüe sur les principales molécules » a provoqué de larges interrogations, doublées d'inquiétudes, pour les habitants, élus et associations. En dépit de la promesse de transparence du Gouvernement, des résultats de prélèvements effectués sur les récoltes et les cheptels ne sont toujours pas connus. Il lui demande donc de dévoiler les mesures qu'il entend prendre pour répondre à l'urgence que commande la situation. Il en va de la responsabilité de l'État pour garantir la sécurité des habitants et la préservation de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23539

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2019](#), page 8492

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)